

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

CALCULUS INTERNATIONAL
10 PLACE DU CAPITAINE DREYFUS
68000 COLMAR

V/REF :

N/REF : 2005 D 252 / 2018-B-4408

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 18/07/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/08/2017.

Concernant la société

PHARMACIE DU CYGNE - SELARL JEAN FRANCOIS KELBER
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
31 rue des Têtes
68000 Colmar

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-4408 le 26/10/2018

R.C.S. COLMAR TI 483 282 497 (2005 D 252)

Fait à COLMAR le 26/10/2018,

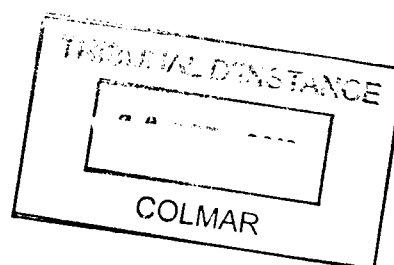
LE GREFFIER

PHARMACIE DU CYGNE

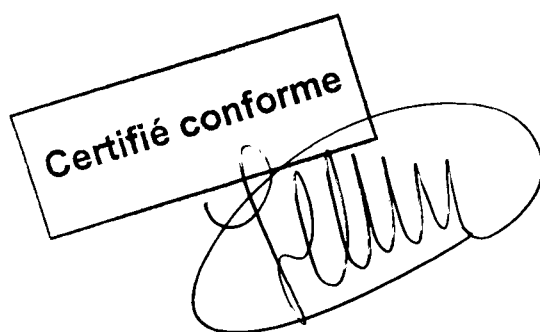
31 rue des Têtes

68000 COLMAR

2057252
21834408



COMPTES ANNUELS



CALCULUS INTERNATIONAL

10 PLACE DU CAPITAINE DREYFUS

68000 COLMAR

03.89.29.33.00

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2017 12			Exercice N-1 31/08/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	2 750 000		2 750 000	2 750 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	16 767	11 822	4 945	7 607	2 662	34.99
	Autres immobilisations corporelles	559 480	550 242	9 238	12 915	3 677	28.47
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	323		323	473	150	31.75
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	24 554		24 554	23 720	833	3.51
	Total II	3 351 123	562 064	2 789 059	2 794 715	5 656	0.20
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	451 268	13 724	437 544	420 780	16 765	3.98
	Avances et acomptes versés sur commandes	800		800	800		
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	326 497		326 497	280 122	46 375	16.56
	Autres créances	60 738		60 738	59 804	934	1.56
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	63 317		63 317	68 667	5 350	7.79
	Charges constatées d'avance (3)	13 525		13 525	21 335	7 811	36.61
	Total III	916 145	13 724	902 422	851 508	50 913	5.98
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 267 268	575 787	3 691 481	3 646 223	45 258	1.24

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2017 12	Exercice N-1 31/08/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	216 749	137 556	79 193	57.57
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	208 324	79 193	129 130	163.06
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	436 073	227 749	208 324	91.47
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 984 647	2 217 108	232 462	10.48
	Concours bancaires courants	342	40 393	40 050	99.15
	Emprunts et dettes financières diverses	13 497	7 591	5 906	77.80
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 045 448	976 364	69 084	7.08
	Dettes fiscales et sociales	138 333	137 560	773	0.56
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	644		644	
	Autres dettes	72 497	36 896	35 601	96.49
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		2 562	2 562	100.00
	Total IV	3 255 408	3 418 474	163 066	4.77
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 691 481	3 646 223	45 258	1.24

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 503 419 1 433 827

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2017 12			Exercice N-1 31/08/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	3 444 297	2 326	3 446 623	3 560 781	114 158	3.21
Production vendue de biens						
Production vendue de services	165 632		165 632	175 552	9 920	5.65
Chiffre d'affaires NET	3 609 928	2 326	3 612 254	3 736 332	124 078	3.32
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			108 965	152 175	43 211	28.40
Autres produits			8 174	11 715	3 541	30.23
Total des Produits d'exploitation (I)			3 729 393	3 900 223	170 830	4.38
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			2 426 851	2 516 931	90 081	3.58
Variation de stock (marchandises)			15 124	40 463	55 587	137.38
Achats de matières premières et autres approvisionnements				197	197	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			326 514	376 041	49 527	13.17
Impôts, taxes et versements assimilés			28 703	30 413	1 710	5.62
Salaires et traitements			432 002	509 707	77 705	15.25
Charges sociales			183 926	185 086	1 161	0.63
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 422	47 910	39 487	82.42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				4 727	4 727	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			20 543	1 320	19 223	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 411 837	3 712 795	300 958	8.11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			317 556	187 427	130 129	69.43
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2017 12	31/08/2016 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3	92	89	96.90
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3	92	89	96.90
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	13 400	45 878	32 477	70.79
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	13 400	45 878	32 477	70.79
2. Résultat financier (V-VI)	13 398	45 786	32 388	70.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	304 159	141 642	162 517	114.74
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 301	1 465	18 836	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	150		150	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	20 451	1 465	18 986	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30 558	42 621	12 064	28.30
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	150		150	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	30 708	42 621	11 914	27.95
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 257	41 156	30 899	75.08
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	85 578	21 292	64 286	301.93
Total des produits (I+III+V+VII)	3 749 847	3 901 780	151 933	3.89
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 541 523	3 822 587	281 063	7.35
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	208 324	79 193	129 130	163.06

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 691 481.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 612 254.47 Euros et dégageant un bénéfice de 208 323.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 16 195 €.

Le CICE 2016, s'élevant à 16 699 € est imputé sur le solde d'impôt sur les sociétés 2017.

Le CICE 2015, s'élevant à 16 168 € a été imputé sur le solde d'impôt de l'exercice précédent.

Ce crédit d'impôt a été utilisé, d'une part, pour le financement de nouvelles immobilisations et permettre une amélioration de la trésorerie.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

La provision pour 2017 s'élève à 10 481 €, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 750 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 767		
Installations générales agencements aménagements divers	539 430		2 083
Matériel de transport	2 045		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 602		
TOTAL	581 845		2 083
Autres titres immobilisés	473		
Prêts, autres immobilisations financières	23 720		833
TOTAL	24 193		833
TOTAL GENERAL	3 356 037		2 917

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 750 000	2 750 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 767	16 767
Installations générales agencements aménagements divers		7 681	533 833	533 833
Matériel de transport			2 045	2 045
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 602	23 602
TOTAL		7 681	576 247	576 247
Autres titres immobilisés		150	323	323
Prêts, autres immobilisations financières			24 554	24 554
TOTAL		150	24 876	24 876
TOTAL GENERAL		7 831	3 351 123	3 351 123

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 160	2 662		11 822
Installations générales agencements aménagements divers	535 954	2 295	7 681	530 568
Matériel de transport	2 045			2 045
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 163	3 465		17 628
TOTAL	561 322	8 422	7 681	562 064
TOTAL GENERAL	561 322	8 422	7 681	562 064

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus	2 662				
Instal. générales agenc. aménag. divers	2 295				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 465				
TOTAL	8 422				
TOTAL GENERAL	8 422				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	15 365		1 641		13 724
Sur comptes clients	19 533		19 533		
TOTAL	34 897		21 174		13 724
TOTAL GENERAL	34 897		21 174		13 724
Dont dotations et reprises d'exploitation			21 174		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	24 554	0	24 554
Autres créances clients	326 497	326 497	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 166	1 166	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 227	18 227	
Divers état et autres collectivités publiques	10 481	10 481	
Débiteurs divers	30 864	30 864	
Charges constatées d'avance	13 525	13 525	
TOTAL	425 314	400 760	24 554

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	342	342		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 984 647	232 658	918 835	833 154
Fournisseurs et comptes rattachés	1 045 448	1 045 448		
Personnel et comptes rattachés	35 757	35 757		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 902	35 902		
Impôts sur les bénéfices	47 585	47 585		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 116	4 116		
Autres impôts taxes et assimilés	14 973	14 973		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	644	644		
Groupe et associés	13 497	13 497		
Autres dettes	72 497	72 497		
TOTAL	3 255 408	1 503 419	918 835	833 154
Emprunts remboursés en cours d'exercice	232 461			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	13 497			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	100			100

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	2 750 000			2 750 000	
Total	2 750 000			2 750 000	

Les fonds de commerce sont évalués au coût historique. La direction n'a pas connaissance de l'existence d'un indice de perte de valeur à la clôture de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires à la mise en place de l'actif et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	2 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

La dépréciation constatée à fin août 2017 s'élève à 13 724€.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au 31/08/2017, aucune provision pour dépréciation des créances n'a été constatée.

La provision pour dépréciation des créances relative à l'exercice N-1 pour un montant de 19 533€ a été reprise en totalité.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	65 017
Autres créances	30 043
Total	95 060

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	168
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 955
Dettes fiscales et sociales	65 938
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	644
Autres dettes	54 427
Total	137 132

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 581
Total	12 581

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 200 000
Total	3 200 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CA - Prêt professionnel
Montant initial de cette garantie : 3 200 000
Montant restant dû en capital : 1 966 168
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/03/2026
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements reçus

Avals cautions accordés	132 505
Total	132 505

Détail des cautions données

Cautions données au profit du : Crédit bail des postes informatiques
Nom des personnes ayant donné leur caution : Jean François Kelber
Montant initial de la caution : 91 555
Montant restant dû de la caution : 10 301

Cautions données au profit du : CCM - Prêt professionnel
Nom des personnes ayant donné leur caution : Jean François Kelber
Montant initial de la caution : 14 950
Montant restant dû de la caution : 3 792

Cautions données au profit du : Crédit Agricole - Prêt professionnel
Nom des personnes ayant donné leur caution : Jean François Kelber
Montant initial de la caution : 26 000
Montant restant dû de la caution : 14 685

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				63 580	63 580
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				21 194	21 194
- dotations de l'exercice				21 194	21 194
Total				42 388	42 388
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				40 385	40 385
- exercice				16 570	16 570
Total				56 955	56 955
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				9 666	9 666
Total				9 666	9 666
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				636	636
Total				636	636
Montant en charge sur l'exercice				16 570	16 570

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
		102 711
Engagement total		102 711

Hypothèses de calculs retenues

Calcul des indemnités de fin de carrière au moment de la mise en retraite des salariés pouvant bénéficier d'une retraite à taux plein :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de revalorisation des salaires : 1%
- Taux de rendement financier des actifs à long terme : 1.17%

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produit de cession immobilisation	150	7756
- Rappel loyer avoir	19 161	7718
- Ecart de caisse	305	7718
- Ajustement solde client	835	7718
Total	20 451	
Charges exceptionnelles		
- Penalités et amendes	17	6712
- Charges exceptionnelles divers	95	67181
- Valeur nette comptable cession immo	150	6756
- Ajustement tiers payant	30 446	671
Total	30 708	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation ordures ménagères	713
Indemnités prévoyance	9
Indemnités remboursement vandalisme	2 246
Indemnités remboursement sinistre ascenseur	1 994
Indemnités remboursement bris glace	1 669
Indemnités remboursement sinistre	352
Prise en charge frais de formation	4 508
Refacturation frais de stockage	4 800
Refacturation traitement des commandes	46 462
Refacturation prestations	21 805
Refacturation charges de copropriétés	2 020
Refacturations charges entretien	1 211
Total	87 789

PHARMACIE DU CYGNE - SELARL JEAN FRANCOIS KELBER
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 31, rue des Têtes
68000 COLMAR
483 282 497 RCS COLMAR

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 FEVRIER 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 208 323,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 208 323,67 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 6 749,34 euros

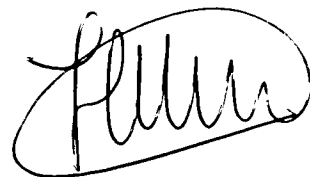
Pour former un bénéfice distribuable de 215 073,01 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 215 073,01 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme

Jean-François KELBER



FIBA

SATFC

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Francis WASSMER
Denis BERTHOLD
Renaud PFLIEGER
Christophe SPRAUEL
Sébastien GUY
Christian BERTHOLD
Olivier DEL ROSSO
Eric ESTREICH-BOUSSER
Daniel KAISER
Céline LEININGER
Frédéric LINDENMANN
Stéphane LOGEL
Sébastien MEYER
Muriel MULLER
Christophe NITSCHÉ
Franck-Olivier THEOBALD
Hervé WENTZINGER
Lucille YVARS

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2017

PHARMACIE DU CYGNE S.E.L.A.R.L

31 rue des Têtes
68000 COLMAR

* * *

présenté lors des décisions de l'associé unique du 28 février 2018

FIBA-SATFC SAS

40 rue Jean Monnet - Melpark 5 - 68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 32 98 98 - Fax 03 89 32 98 99 - E MAIL : satfc.mulhouse@groupe-fiba.fr
RCS Mulhouse 945 851 269 00031

Société par Actions Simplifiée au capital de 273 600 € - NAF 6920 Z - N° TVA Intr. : FR 15 945851269 - Lieu de juridiction : Mulhouse
Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Cie Régionale de Colmar

Mulhouse, Saint-Louis, Colmar, Altkirch, Strasbourg, Haguenau, Molsheim, Sarre-Union, Saverne, Wissembourg, Forbach, Creutzwald, Metz, Sarreguemines, Paris
www.groupe-fiba.fr



PHARMACIE DU CYGNE S.E.L.A.R.L.
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2017

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PHARMACIE DU CYGNE S.E.L.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives notamment aux actifs immobilisés et circulants de l'entreprise.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu le processus mis en place par la direction notamment sur les points suivants :

- concernant les créances, nous avons revu les modalités de dépréciation des créances ;
- concernant les stocks, nous avons revu les modalités de dépréciation des stocks ;
- concernant les fonds de commerce, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilités.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mulhouse, le 15 février 2018

Le Commissaire aux Comptes

FIBA – SATFC SAS



Renaud PFLIEGER

Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Colmar

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2017 12			Exercice N-1 31/08/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	2 750 000		2 750 000	2 750 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	16 767	11 822	4 945	7 607	2 662	34.99
	Autres immobilisations corporelles	559 480	550 242	9 238	12 915	3 677	28.47
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	323		323	473	150	31.75
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	24 554		24 554	23 720	833	3.51
	Total II	3 351 123	562 064	2 789 059	2 794 715	5 656	0.20
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	451 268	13 724	437 544	420 780	16 765	3.98
	Avances et acomptes versés sur commandes	800		800	800		
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	326 497		326 497	280 122	46 375	16.56
	Autres créances	60 738		60 738	59 804	934	1.56
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	63 317		63 317	68 667	5 350	7.79
	Charges constatées d'avance (3)	13 525		13 525	21 335	7 811	36.61
	Total III	916 145	13 724	902 422	851 508	50 913	5.98
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 267 268	575 787	3 691 481	3 646 223	45 258	1.24

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2017	Exercice N-1 31/08/2016	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	216 749	137 556	79 193	57.57
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	208 324	79 193	129 130	163.06
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	436 073	227 749	208 324	91.47
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 984 647	2 217 108	232 462	10.48
	Concours bancaires courants	342	40 393	40 050	99.15
	Emprunts et dettes financières diverses	13 497	7 591	5 906	77.80
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 045 448	976 364	69 084	7.08
	Dettes fiscales et sociales	138 333	137 560	773	0.56
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	644		644	
	Autres dettes	72 497	36 896	35 601	96.49
	Produits constatés d'avance (I)		2 562	2 562	100.00
	Total IV	3 255 408	3 418 474	163 066	4.77
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 691 481	3 646 223	45 258	1.24

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 503 419

1 433 827

FIBA - SATFC

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2017 12			Exercice N-1 31/08/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	3 444 297	2 326	3 446 623	3 560 781	114 158	3.21
Production vendue de biens						
Production vendue de services	165 632		165 632	175 552	9 920	5.65
Chiffre d'affaires NET	3 609 928	2 326	3 612 254	3 736 332	124 078	3.32
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			108 965	152 175	43 211	28.40
Autres produits			8 174	11 715	3 541	30.23
Total des Produits d'exploitation (I)			3 729 393	3 900 223	170 830	4.38
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			2 426 851	2 516 931	90 081	3.58
Variation de stock (marchandises)			15 124	40 463	55 587	137.38
Achats de matières premières et autres approvisionnements				197	197	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			326 514	376 041	49 527	13.17
Impôts, taxes et versements assimilés			28 703	30 413	1 710	5.62
Salaires et traitements			432 002	509 707	77 705	15.25
Charges sociales			183 926	185 086	1 161	0.63
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 422	47 910	39 487	82.42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				4 727	4 727	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			20 543	1 320	19 223	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 411 837	3 712 795	300 958	8.11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			317 556	187 427	130 129	69.43
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2017	12	31/08/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		3		92	89	96.90
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		3		92	89	96.90
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		13 400		45 878	32 477	70.79
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		13 400		45 878	32 477	70.79
2. Résultat financier (V-VI)		13 398		45 786	32 388	70.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		304 159		141 642	162 517	114.74
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		20 301		1 465	18 836	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital		150			150	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		20 451		1 465	18 986	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		30 558		42 621	12 064	28.30
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		150			150	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		30 708		42 621	11 914	27.95
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		10 257		41 156	30 899	75.08
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		85 578		21 292	64 286	301.93
Total des produits (I+III+V+VII)		3 749 847		3 901 780	151 933	3.89
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 541 523		3 822 587	281 063	7.35
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		208 324		79 193	129 130	163.06

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations complémentaires (CICE)	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	9
Fonds commercial	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Créances immobilisées	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Informations en matière de crédit bail	13
Engagement en matière de pensions et retraites	13
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	14
Transferts de charges	14

FIBA - SATFC

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 691 481.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 612 254.47 Euros et dégageant un bénéfice de 208 323.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 16 195 €.

Le CICE 2016, s'élevant à 16 699 € est imputé sur le solde d'impôt sur les sociétés 2017.

Le CICE 2015, s'élevant à 16 168 € a été imputé sur le solde d'impôt de l'exercice précédent.

Ce crédit d'impôt a été utilisé, d'une part, pour le financement de nouvelles immobilisations et permettre une amélioration de la trésorerie.

FIBA - SATFC

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

La provision pour 2017 s'élève à 10 481 €, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 750 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 767		
Installations générales agencements aménagements divers	539 430		2 083
Matériel de transport	2 045		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 602		
TOTAL	581 845		2 083
Autres titres immobilisés	473		
Prêts, autres immobilisations financières	23 720		833
TOTAL	24 193		833
TOTAL GENERAL	3 356 037		2 917

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 750 000	2 750 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 767	16 767
Installations générales agencements aménagements divers		7 681	533 833	533 833
Matériel de transport			2 045	2 045
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 602	23 602
TOTAL		7 681	576 247	576 247
Autres titres immobilisés		150	323	323
Prêts, autres immobilisations financières			24 554	24 554
TOTAL		150	24 876	24 876
TOTAL GENERAL		7 831	3 351 123	3 351 123

FIBA - SATFC

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 160	2 662		11 822
Installations générales agencements aménagements divers	535 954	2 295	7 681	530 568
Matériel de transport	2 045			2 045
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 163	3 465		17 628
TOTAL	561 322	8 422	7 681	562 064
TOTAL GENERAL	561 322	8 422	7 681	562 064

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus	2 662				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 295				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 465				
TOTAL	8 422				
TOTAL GENERAL	8 422				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	15 365		1 641		13 724
Sur comptes clients	19 533		19 533		
TOTAL	34 897		21 174		13 724
TOTAL GENERAL	34 897		21 174		13 724
Dont dotations et reprises d'exploitation			21 174		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	24 554	0	24 554
Autres créances clients	326 497	326 497	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 166	1 166	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 227	18 227	
Divers état et autres collectivités publiques	10 481	10 481	
Débiteurs divers	30 864	30 864	
Charges constatées d'avance	13 525	13 525	
TOTAL	425 314	400 760	24 554

FIBA - SATFC

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	342	342		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 984 647	232 658	918 835	833 154
Fournisseurs et comptes rattachés	1 045 448	1 045 448		
Personnel et comptes rattachés	35 757	35 757		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 902	35 902		
Impôts sur les bénéfices	47 585	47 585		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 116	4 116		
Autres impôts taxes et assimilés	14 973	14 973		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	644	644		
Groupe et associés	13 497	13 497		
Autres dettes	72 497	72 497		
TOTAL	3 255 408	1 503 419	918 835	833 154
Emprunts remboursés en cours d'exercice	232 461			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	13 497			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	100			100

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	2 750 000			2 750 000	
Total	2 750 000			2 750 000	

Les fonds de commerce sont évalués au coût historique. La direction n'a pas connaissance de l'existence d'un indice de perte de valeur à la clôture de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires à la mise en place de l'actif et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

FIDA - SATFC

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	2 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

La dépréciation constatée à fin août 2017 s'élève à 13 724€.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

FIBA - SATFC

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au 31/08/2017, aucune provision pour dépréciation des créances n'a été constatée.

La provision pour dépréciation des créances relative à l'exercice N-1 pour un montant de 19 533€ a été reprise en totalité.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	65 017
Autres créances	30 043
Total	95 060

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	168
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 955
Dettes fiscales et sociales	65 938
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	644
Autres dettes	54 427
Total	137 132

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 581
Total	12 581

FIBA - SATFC

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 200 000
Total	3 200 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CA - Prêt professionnel
Montant initial de cette garantie : 3 200 000
Montant restant dû en capital : 1 966 168
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/03/2026
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements reçus

Avals cautions accordés	132 505
Total	132 505

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : Crédit bail des postes informatiques
Nom des personnes ayant donné leur caution : Jean François Kelber
Montant initial de la caution : 91 555
Montant restant dû de la caution : 10 301

Caution donnée au profit du : CCM - Prêt professionnel
Nom des personnes ayant donné leur caution : Jean François Kelber
Montant initial de la caution : 14 950
Montant restant dû de la caution : 3 792

Caution donnée au profit du : Crédit Agricole - Prêt professionnel
Nom des personnes ayant donné leur caution : Jean François Kelber
Montant initial de la caution : 26 000
Montant restant dû de la caution : 14 685

FIBA - SATFC

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				63 580	63 580
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				21 194	21 194
- dotations de l'exercice				21 194	21 194
Total				42 388	42 388
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				40 385	40 385
- exercice				16 570	16 570
Total				56 955	56 955
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				9 666	9 666
Total				9 666	9 666
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				636	636
Total				636	636
Montant en charge sur l'exercice				16 570	16 570

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
		102 711
Engagement total		102 711

Hypothèses de calculs retenues

Calcul des indemnités de fin de carrière au moment de la mise en retraite des salariés pouvant bénéficier d'une retraite à taux plein :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de revalorisation des salaires : 1%
- Taux de rendement financier des actifs à long terme : 1.17%

PHIBA - SATFC

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produit de cession immobilisation	150	7756
- Rappel loyer avoir	19 161	7718
- Ecart de caisse	305	7718
- Ajustement solde client	835	7718
Total	20 451	
Charges exceptionnelles		
- Penalités et amendes	17	6712
- Charges exceptionnelles divers	95	67181
- Valeur nette comptable cession immo	150	6756
- Ajustement tiers payant	30 446	671
Total	30 708	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation ordures ménagères	713
Indemnités prévoyance	9
Indemnités remboursement vandalisme	2 246
Indemnités remboursement sinistre ascenseur	1 994
Indemnités remboursement bris glace	1 669
Indemnités remboursement sinistre	352
Prise en charge frais de formation	4 508
Refacturation frais de stockage	4 800
Refacturation traitement des commandes	46 462
Refacturation prestations	21 805
Refacturation charges de copropriétés	2 020
Refacturations charges entretien	1 211
Total	87 789

FIBA - SATFC